Barreau du Québec

Programme d'aide financière pour avocat aux études à temps plein

FORMULAIRE DE DEMANDE

Nom : _____ **Numéro de membre :** |__|__|__|__|__|__|—|__|

Le Barreau du Québec octroie un rabais de cotisation aux membres qui retournent aux études à temps plein, équivalent à la cotisation au Fonds général, sous réserve des conditions suivantes :

En cochant la case, vous confirmez que vous remplissez le critère.

- ☐ L'avocat doit poursuivre un programme d'études supérieures dans un programme de droit **ou** des études dans un programme connexe au droit ou en lien avec l'exercice de la profession d'avocat ;
- ☐ L'avocat doit être inscrit à temps plein dans une université reconnue pour un minimum de trois mois consécutifs dans une même année financière (1er avril au 31 mars). Il doit fournir une attestation d'inscription, laquelle doit mentionner le nom du programme, la période d'inscription et le statut temps plein ;
- ☐ Le statut d'étudiant à temps plein est confirmé par l'Université et est généralement défini par l'inscription à 12 crédits par session (9 crédits pour les maîtrises, 6 crédits pour les maitrises à l'été ainsi que « cheminement mémoire » au doctorat et à la maîtrise) ;
- ☐ L'avocat doit payer lui-même la totalité de ses frais de scolarité ;
- ☐ L'avocat doit payer lui-même sa cotisation (le rabais accordé sera équivalent à la portion déboursée par l'avocat) ;
- ☐ L'avocat doit avoir un statut en règle au Barreau du Québec et il doit être dispensé de l'assurance professionnelle en vertu de l'article 3.9 du *Règlement sur l'assurance de la responsabilité professionnelle des membres du Barreau du Québec*, puisqu'il ne pose aucun des actes mentionnés à l'article 128 de la *Loi sur le Barreau.* Il est de la responsabilité de l'avocat de demander une dispense de souscription en remplissant le formulaire et de transmettre la preuve de dispense de souscription ;
- ☐ L'avocat devra informer le Service des cotisations dès la fin de ses études ;
- ☐ Aucune demande d'aide financière ne peut avoir de portée rétroactive à un exercice financier antérieur à celui au cours duquel est formulée la demande, ni concerner un exercice financier postérieur à la date de la demande ;
- ☐ Le rabais accordé sera proportionnel à la période visée par l'inscription.

Déclaration solennelle

Je, soussigné(e), _____, ayant son domicile professionnel au _____, demande au Barreau du Québec de bénéficier de l'aide financière pour avocat aux études à temps plein, et à cette fin, j'affirme sur mon serment d'office que les renseignements fournis dans ce formulaire sont véridiques, exacts et complets. De plus, je m'engage à fournir les documents requis (en version papier ou numérisés) que je transmets avec cette demande.

En foi de quoi j'ai signé à _____, ce _____

Signature _____

Je m'assure d'inclure à ma demande les documents suivants :

☐ Le présent formulaire ☐ L'attestation d'inscription ☐ La preuve de paiement ☐ La preuve de dispense de souscription

IMPRIMEZ et transmettez les documents requis par COURRIEL ou par la POSTE :

À l'attention du Service des finances : 445, boulevard Saint-Laurent, Montréal (Québec) H2Y 3T8
cotisations@barreau.qc.ca

(02/2021)